

Les Godillots de VILABON



COMPTE - RENDU

ASSEMBLEE GENERALE du VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

Françoise WISNIEWSKI, Présidente, accueille les participants, 51 présents et 16 pouvoirs. Elle informe les participants que Monsieur le Maire d'ALLONNE s'excuse de son absence et salue l'ensemble des Godillots.

Le nombre d'Adhérents à ce jour est de 106 personnes.

ORDRE DU JOUR

1°/ BILAN D'ACTIVITES depuis le 1^{er} janvier 2022

Cette année, la Présidente indique qu'un programme de 25 randonnées a été concocté par le Groupe des « Éclaireurs » :

- Des parcours classiques dans le Beauvaisis avec du soleil, un peu de pluie...
- Des randonnées organisées par d'autres Associations, exemple ; LA NEUVILLE EN HEZ, MAULERS, PARIS par le Godillot familial de PARIS.

6 RANDONNEES A VENIR :

- ETOUY le 16 octobre 2022,
- LA HOUSOYE le 30 octobre 2022,
- HERMES : le SAMEDI 26 novembre 2022 : LA « NOCTURIALE »
- PARIS MONTMARTRE : le SAMEDI 7 décembre 2022 (sortie en bus, 18€ par personne, inscription obligatoire à venir)
- LE MONT SAINT ADRIEN le 18 décembre 2022.

La Présidente rappelle quelques consignes pour les randonnées : être bien chaussé(e), bien couvert(e), éventuellement marcher avec des bâtons, prévoir de l'eau et une collation. Pour la Nocturnale, prévoir une lampe frontale ou autre lampe.

POUR 2023, le programme est à écrire mais deux dates sont à retenir :

**DIMANCHE 8 JANVIER 2023 après-midi : randonnée et Galette des Rois
(infos et inscription à venir)**

WEEK-END des 14 et 15 OCTOBRE 2023 : Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

Rapport d'activités approuvé à l'unanimité

2°/ RAPPORT FINANCIER

Françoise SUEUR, Trésorière, présente le bilan financier de l'exercice 1^{er} octobre 2021/30 septembre 2022, pour la dernière fois, après 17 ans au service de l'Association, un grand merci !

RECETTES : 3 716,28 €

DEPENSES : 6 009,56 €

Inscriptions	1 070,00 €	Sortie SAINT MALO	2 540,00 €
Sortie Passages couverts	1 134,00 €	Sortie Passages couverts	1 163,50 €
Sortie Paris Parcs et Jardins	907,00 €	Sortie Parcs et Jardins	1 021,50 €
Intérêt du livret	5,28 €	Assurance	266,00 €
Subvention ALLONNE	600,00 €	Frais bancaires	18,72 €
		Frais postaux	34,32 €
		Fournitures	80,98 €
		Echarpes, gilets fluo	563,20 €
		Divers (pots, galette)	321,34 €

La subvention de la Mairie a été versée en deux fois sur cet exercice pour rattraper l'année 2021.

Solde Banque 2021	2 211,66 €	Solde banque 2022	3 453,72 €
Solde livret 2021	3 535,34 €	Solde livret 2022	0,00 €
Total 2021	5 747,00 €	Total 2022	3 453,72 €

Bilan financier approuvé à l'unanimité

3°/ MONTANT DE LA COTISATION POUR L'EXERCICE 2022/2023

La Présidente rappelle que la cotisation est valable du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Le montant de la cotisation a été proposé pour l'année 2022/2023 : 12 € par personne.

Ce montant est approuvé à l'unanimité

5°/ RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

La Présidente rappelle que les membres du bureau, Président, Trésorier, Secrétaire sont élus pour un an et rééligibles.

Françoise WISNIEWSKI, et Line JOUEN sont réélues respectivement au poste de Présidente, et Secrétaire à l'unanimité.

Pour le poste de Trésorier, une seule candidature : André MENOUE qui a été élu à l'unanimité des présents.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

La Présidente rappelle que chaque adhérent doit produire un certificat médical d'aptitude à la marche, et que ce certificat médical est valable pour une durée de 3 ans.

Un certain nombre d'Adhérents(es) doivent renouveler ce certificat. Chacun a pu en être informé en signant la feuille d'émargement à la présente réunion.

Monsieur le Maire d'ALLONNE réunit les Présidents des Associations le 15 octobre 2022 à 11h00.

La demande de subvention auprès de la Mairie d'ALLONNE doit être faite pour le 15 novembre prochain.

Un projet de randonnée-voyage est en cours d'organisation pour le début du mois de mai 2023.

L'Ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les participants et tous celles et ceux qui ont préparé les très nombreuses et excellentes douceurs en accompagnement de l'apéritif.

Fait à Allonne, le 7 octobre 2022

Présidente - Françoise WISNIEWSKI